

EUROPEAN STANDARD

EN 1995-1-1:2004/AC

NORME EUROPÉENNE

June 2006

EUROPÄISCHE NORM

Juin 2006

Juni 2006

ICS 91.010.30; 91.080.20

English version
Version Française
Deutsche Fassung

Eurocode 5: Design of timber structures - Part 1-1: General - Common
rules and rules for buildings

Eurocode 5: Conception et calcul des
structures en bois - Partie 1-1 : Généralités
- Règles communes et règles pour les
bâtiments

Eurocode 5: Bemessung und Konstruktion
von Holzbauten - Teil 1-1: Allgemeines -
Allgemeine Regeln und Regeln für den
Hochbau

This corrigendum becomes effective on 7 June 2006 for incorporation in the three official language versions of the EN.

Ce corrigendum prendra effet le 7 juin 2006 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

Die Berichtigung tritt am 7.Juni 2006 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

Management Centre: rue de Stassart, 36 B-1050 Brussels

© 2006 CEN All rights of exploitation in any form and by any means reserved worldwide for CEN national Members.
Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux
membres nationaux du CEN.
Alle Rechte der Verwertung, gleich in welcher Form und in welchem Verfahren, sind weltweit den nationalen Mitgliedern
von CEN vorbehalten.

Ref. No.: EN 1995-1-1:2004/AC:2006 D/E/F

Version française

6.5.2 Poutres avec une entaille au niveau d'un appui

A l'alinéa (2), modifier χ de la façon suivante :

x est la distance entre la ligne d'action de la réaction de l'effort et le coin de l'entaille, en mm ;

8.2.2 Assemblages bois-bois et bois-panneaux

A l'alinéa (2), modifier la deuxième ligne en retrait de la façon suivante :

— Pointes de section carrée 25 %

8.3.1.1 Généralités

Modifier l'alinéa (4) de la façon suivante :

$$M_{y,Rk} = \begin{cases} 0,3 f_u d^{2,6} & \text{pour pointes de section circulaire} \\ 0,45 f_u d^{2,6} & \text{pour pointes de section carrée} \end{cases} \quad (8.14)$$

8.3.1.2 Assemblages bois-bois par pointes

Modifier l'alinéa (3) de la façon suivante :

(3) Il convient de considérer que les pointes en bout de fil ne sont pas capables de transmettre un effort latéral.